

Compte-rendu de la réunion plénière du conseil de quartier Léon Blum / Folie-Regnault

jeudi 16 avril 2015

Table des matières

1/ Point sur le centre de santé chemin Vert	1
2/ Point sur l'aménagement du 49-53 bd de Ménilmontant	3
3/ Point sur la refonte des plans de propreté	4
4/ Actualités des commissions	7
✎ Commission « Propreté/ Cadre de vie »	7
✎ Commission « Solidarité/ Lutte contre l'exclusion ».....	7
✎ Commission « culture ».....	8
✎ Commission « espaces verts »	9
✎ Commission « urbanisme, habitat, médiation, transport ».....	9
5 / Annexes	9-39

1/ Point sur le centre de santé chemin Vert

*Présenté par Monique BOUSSEMARY, référente de la commission solidarité
du conseil de quartier Léon Blum / Folie-Regnault
Mme POULIK, Directrice du centre de santé Alfred Fournier*

Rappel du contexte :

Créé initialement en 1923 pour lutter contre le péril vénérien, le centre principal de l'institut est situé dans le 14^e arrondissement sur le boulevard Saint-Jacques et propose de très nombreuses offres de santé (laboratoire, mammographie, centre de vaccination, dépistages anonymes et gratuits, planning familial...) Suite à une mobilisation forte pour prévenir une fermeture, l'institut Fournier a été sollicité pour reprendre le centre de santé situé rue Chemin vert. La mairie de Paris a soutenu l'institut pour la reprise du centre à la condition que celui-ci puisse être autonome dans son fonctionnement par la suite.

Offre de santé :

Ouvert depuis janvier 2013, la montée en charge de l'activité est progressive. Le centre propose :

- Des consultations de 8 médecins généralistes dont 1 infectiologue
- Des consultations de spécialistes : gynécologie, dermatologie, andrologie, rhumatologie, psychiatrie, psychologie etc.
- Des soins infirmiers
- Des soins dentaires (3 cabinets) dont de l'implantologie.

L'activité actuelle est importante : le centre est ouvert de 8h30 à 19h en semaine et le samedi matin de 8h30 à 13h. Il compte 17000 passages en dentaires par an et 20 000 passages en consultation de médecine générale et pratique. Il propose un tiers-payant complet.

Problématique du centre :

L'institut Fournier est une association reconnue d'utilité publique qui n'était pas soumise jusqu'alors à l'impôt commercial. Suite à un contrôle fiscal, une décision d'assujettissement à ce type d'impôt a été recommandée, l'administration estimant que l'Institut exerce dans un univers concurrentiel par rapport à la médecine de ville. L'Institut utilise toutes les voies de recours dont il dispose pour contraindre cette décision qui impacte lourdement son budget. Le risque à terme est la fermeture du centre Chemin vert. Il est rappelé que l'Institut joue un rôle de lien social et a su créer des partenariats avec les petits frères des Pauvres et Médecins pour permettre un véritable accès aux soins à tous.

Adrien TIBERTI, élu référent du conseil de quartier Léon Blum / Folie-Regnault, souligne qu'un vœu de soutien a été adopté en conseil d'arrondissement puis en conseil de Paris. Un courrier du Maire du 11^e arrondissement a également été envoyé au Ministre du Budget pour défendre le fonctionnement économique du centre.

Remarque sur les actions de sensibilisation

Il est précisé que le conseil de quartier peut financer des actions de sensibilisation (par exemple sur le tabagisme, les vaccinations...) L'Institut Fournier proposera aux usagers du centre de mettre à jour leur carnet de vaccination. Des campagnes pourraient être mises en place pour les journées européennes de la vaccination de l'année prochaine.

Discussion avec la salle

Est-il envisager de proposer des dépistages dans le centre chemin vert ?

➔ Il n'est pas prévu d'en faire dans le centre du 11^e arrondissement, ce type de soin bénéficiant d'un financement particulier de l'ARS et nécessitant un équipement sur place particulier.

Quelle est la part des subventions dans le budget de fonctionnement ?

➔ Cela représente environ 1/3 du chiffre d'affaire Saint-Jacques.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'ophtalmologique ?

➔ Non car cela nécessite de bloquer un bureau uniquement pour l'ophtalmologue qui demande un équipement très onéreux et très spécifique. Cela impose d'avoir un très gros volume d'activité pour couvrir des frais, soit plusieurs cabinets d'ophtalmologie et vendre des lunettes. C'est donc une activité trop lourde pour un centre de santé.

2/ Point sur l'aménagement du 49-53 bd de Ménilmontant

*Sébastien BLONDIOT, architecte, chef de projet de l'opération TEP Ménilmontant
Estelle MALAQUIN, Direction de la Jeunesse et des Sports
Liliane CAPPELLE, adjointe au maire en charge des Sports*

Situation actuelle du chantier et éléments de calendrier :

La présentation est jointe en annexe du compte-rendu.

Le projet prévoit deux logements sociaux, un équipement sportif (un gymnase et un terrain de sport), 1 espace public et un point relais encombrement en sous-sol. Un travail important est effectué sur les bâtiments (par exemple la morphologie...) pour impacter au minimum les voisins au niveau du paysage et de l'acoustique. Les matériaux utilisés sont assez bruts : des pavés dans le jardin (il s'agit d'une réutilisation de vrais pavés parisiens), des briques ton pierre pour la partie logement.

Calendrier :

- Le permis de construire a été déposé en tout début d'année 2015 ;
- Démarrage des travaux au premier trimestre 2016 (24 mois de travaux)
- Livraison début trimestre 2018.

Le choix a été fait de laisser tout le jardin et la rue ouverte au public afin que ces éléments puissent être rattachés au quartier et constituer un lieu de vie.

Précisions sur le gymnase :

Il s'agit d'un type C, c'est-à-dire l'aire de jeux la plus grande pour permettre le badminton, le handball... Il est prévu que le grand Terrain d'Education Physique (TEP) soit accessible librement de 7h30 à 22h30 ainsi que le week-end. Une expérimentation des créneaux 22h30-minuit est en cours dans certains TEP de la ville qui pourrait être étendue à l'ensemble des gymnases.

A l'automne 2015 et lors de la durée des travaux, il est prévu de proposer un terrain de substitution. Les activités pourront être reportées sur le TEP du 68 avenue Philippe Auguste. Les associations qui ont des créneaux doivent s'inscrire sur SIMPA pour demander des créneaux sur le TEP Philippe Auguste.

Discussion avec la salle :

Qui avez-vous contacté de la commission Espaces Verts ?

➡ Le travail a été fait avec la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE).

Qui contacter pour poser des ruches sur toitures à la DEVE ?

➡ A la conseillère des Espaces Verts et au Maire du 11^e.

Le projet de jardin partagé est-il toujours d'actualité ?

➡ Oui, ils n'ont pas été signalés pendant la présentation.

Le changement de nom de CVAE en PRE signifie-t-il un changement de nature ?

- ➔ La Mairie du 11^e a souhaité simplifié la notion et utilise le concept de « Point Relais encombrant ». Le contenu est le même.

Est-il envisageable d'élargir l'accès au terrain de basket situé au 108 av. Philippe Auguste pour la durée des travaux ?

- ➔ C'est en réflexion. Ce n'est pas exclu du tout.

Pourrait-il y avoir des précisions sur l'organisation de l'accès au jardin qui se trouve sur les toits ? Et quels sont les effets indésirables des exutoires du PRE (ventilation mécanique du sous-sol) ?

- ➔ Ces toitures seront accessibles aux locataires de Paris habitat par les escaliers et ascenseurs. Les autres terrasses seront végétalisées mais non accessibles avec de la végétation haute. Un gros travail a été fait sur l'intégration des prises d'air naturelle, par exemple pour le gymnase dans les assises des bancs. Les autres exécutoires (imposés réglementairement en cas d'incendie et pour le quotidien) sont décalées sur une partie éloignée des terrains de sport et des logements. Des pièges à son seront intégrés dans les ventilations. Les seuls déchets seront des déchets verts. Il n'y aura aucune émanation (pas de combustion etc).

Quels seront les risques de nuisance sonore du gymnase ?

- ➔ Le gymnase est en sous-sol. Au-dessus se trouve le terrain de basket accessible comme c'est le cas actuellement. Les nouveaux revêtements utilisés sur les terrains permettent d'amortir de mieux en mieux les bruits de rebonds de ballon. Les TEP ne seront pas éclairés le soir. L'extension des horaires plus tardifs, gérés par des associations, fonctionne plutôt bien là où ils ont été expérimentés dans Paris. Il n'y a pas de raison que l'extension des horaires ne se poursuivent pas. Cela correspond à un nouveau besoin de pratiquer le sport en ville.

3/ Point sur la refonte des plans de propreté

*Présentation par Stéphane LE BRONEC,
Responsable de la division Propreté du 11^e arrondissement
Luc LEBON, adjoint au Maire du 11^e arrondissement en charge de la propreté
La présentation diffusée est jointe en annexe du compte-rendu*

Contexte et description de la démarche

Il est rappelé que les anciens plans de propreté avaient été présentés en janvier 2011 en conseil d'arrondissement. En décembre 2014, la mairie du 11^e arrondissement a souhaité procéder à leur révision en concertation avec les habitants, notamment avec les commissions « propreté et cadre de vie » des conseils de quartier.

Une 1^{ere} réunion publique en décembre a permis de poser les enjeux et présenter les missions de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). Plusieurs rencontres ont été organisées par la suite avec les conseils de quartier et habitants volontaires : petits déjeuners dans les ateliers de propreté, visites de terrain, réunions de travail.

Objectifs du plan de propreté : les plans de propreté correspondent au déploiement des moyens de la division de la propreté quartier par quartier.

- En termes de fréquences de lavage et balayage, rue par rue ;
- En termes d'action de prévention et de lutte contre les incivilités, et de réduction des déchets.

Il s'agissait de croiser les points de vue des services de propreté avec ceux des habitants, de définir collectivement de nouveaux objectifs à atteindre et d'adapter au mieux les plans de propreté aux problématiques et usages de chaque rue.

Moyens de la division de la propreté

Ne sont présentés ici que les moyens en propre de la DPE qui dispose par ailleurs de moyens supplémentaires apportés par des prestataires extérieurs (collecte de corbeilles de rue, gestion des bacs...) Cela représente :

- 300 agents dont 250 éboueurs.
- 7 petites laveuses
- 5 petites aspiratrices,
- 10 véhicules de collecte des objets encombrants
- Une soixantaine de services de lavage

Synthèse du travail avec les conseils de quartier

Les conseillers ont travaillé sur une série de cartes qui permettaient de visualiser :

- Les « points noirs » de propreté : objets encombrants, graffitis, urines, déjections canines et mégots. Cette cartographie permet de cibler les points de collecte d'encombrants régulièrement déposés, de tracer les itinéraires de lavage à l'eau chaude, d'affiner la carte des « rues à chien », enfin, de cibler les lieux nécessitant la pose de corbeilles de rue. L'objectif est de résorber 2 points noirs par an et par quartier. Ces cartes sont également un outil servant aux campagnes de communication et verbalisation.
- Les d'objectifs de fréquence de balayage et de lavage : ces cartes permettent de fixer les objectifs de lavage et de balayage hebdomadaire, rue par rue.
- Chaque année un bilan sera réalisé afin que ces cartes puissent si nécessaire être adaptées aux évolutions des usages des rues.

Calendrier

- Mise en œuvre des nouveaux objectifs de balayage avant l'été 2015
- Mars-Avril 2015 : Élaboration des nouveaux itinéraires puis mise en test et ajustements des plans de lavage pour une validation définitive en mai/juin 2015.
- Présentation du plan de propreté 2015 : en réunions plénières des conseils de quartier d'avril puis en juin en conseil d'arrondissement

- En parallèle d'avril à décembre seront mises en **œuvre diverses actions de communication et de prévention.**

Exemples d'actions de communication

En complément de ces actions de nettoyage, la division organise des opérations de sensibilisation ponctuelles.

- Les opérations « j'aime mon quartier propre », anciennement appelées « **Opérations Concertées de Nettoyement Approfondis (OCNA)** ». Il s'agit d'une concentration de moyens sur un secteur qui comprend des actions de sensibilisation, de communication et de verbalisation. La 1ere action de ce type aura lieu dans le quartier de Bastille / Popincourt les mercredi 14 et jeudi 15 avril sur le secteur du passage de la Bonne Graine / passage Saint-Antoine.
- **Les campagnes de sensibilisation auprès des enfants dans les écoles.**
- Des **campagnes de sensibilisation sur des thématiques ciblées (ex. les mégots : envoi de courriers auprès des commerçants et distribution d'affiches.)**
- Des **verbalisations** en fonction des quartiers et problématiques rencontrées. Par exemple, on ne verbalise pas aux mêmes heures les déjections canines et les encombrants.

Discussion avec la salle :

Questions sur la collecte des ordures ménagères :

- ➔ Le 11^e arrondissement effectue la collecte le soir. Selon le jour de la semaine, la collecte commence à 17h et peut se terminer vers 22h30/23h. Martine Debieuvre, première adjointe, en charge de la propreté lors de la précédente mandature précise que quel que soit le créneau, il y aura malheureusement toujours du bruit même si celui-ci est l'affaire de quelques minutes.

Questions sur les mégots et la pollution des pieds d'arbres :

- ➔ C'est effectivement la DPE qui traite les pieds d'arbre grâce à un prestataire. 1/3 est traité par an. Mais effectivement, deux jours plus tard, le pied d'arbre est de nouveau souillé. Les nouvelles corbeilles de rue intègrent un éteignoir. Une campagne de sensibilisation sera bientôt lancée (passage dans les bars, affichage...) Chaque commerce peut décider de proposer un cendrier

Quand sera-t-il possible d'installer des poubelles de rue double permettant de faire du tri ?

- ➔ La société Eco-emballages estime que ce n'est pas un bon gisement. Ces poubelles sont souvent souillées. Lors de la collecte des ordures ménagères, en principe, si une poubelle jaune est vidée en même temps que les vertes, c'est qu'elle a été refusée car il y a eu des erreurs de tri. Il y a cependant du tri dans le métro et dans les jardins. Il y a néanmoins les colonnes à verre. Pour l'instant, ce n'est pas du tout à l'ordre du jour pour la Mairie de Paris.

4/ Actualités des commissions

✎ **Budget participatif : présentation du projet des parents d'élèves du conservatoire Duranti**

Il est rappelé que le budget participatif 2015 permettait aux parisiens de proposer leur propre projet dans le cadre de la dotation importante qu'a souhaité la Maire de Paris. Les parents d'élève du conservatoire ont souhaité se saisir de cet outil pour proposer un vrai projet culturel.

Le conservatoire est situé dans une rue souvent triste. Le projet cherche à ouvrir le bâtiment vers le quartier : un travail d'aménagement de la rue pourrait être fait (végétalisation) mais aussi d'animation.

Les fiches complètes sont accessibles ici :

- Projet d'extension : <https://idee.paris.fr/extension-du-conservatoire-du-11eme>
- Projet de végétalisation de la rue Duranti : <https://idee.paris.fr/vegetaliser-la-rue-duranti>

✎ **Proposition d'achat d'un photocopieur pour les 5 conseils de quartier de l'arrondissement**

Cet achat de 864€ est effectué avec le budget d'investissement de 16000€ du conseil de quartier.

Résultat du vote : 2 abstentions. La proposition d'achat est validée.

Il est décidé que l'ancien photocopieur sera donné à la Petite Rockette.

✎ **Commission « Propreté/ Cadre de vie »**

Nadine PERCHERON rejoint la commission comme référente aux côtés d'Annie BOURCE.

La commission travaille sur plusieurs sujets :

- Sortie des bennes à ordures ménagères : respect des horaires de passages des bennes, sortie des bennes 1h avant le passage des camions... La commission réfléchit à un travail de sensibilisation.
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau décret du 25 mars 2015 relatif à l'abandon des ordures et nouveaux objets sur la voie publique.
- Cadre de vie : une concertation sur le réaménagement du square Rajman et le déplacement de l'espace canin est en cours. Une consultation sur le site de la mairie proposait 2 options, celle recueillant le plus de suffrages serait le déplacement de l'espace canin sur la Roquette au coin de la rue Servan / entrée principale du square de la Roquette. Deux groupes de travail se réuniront pour approfondir les deux dimensions de la concertation.

✎ **Commission « Solidarité/ Lutte contre l'exclusion »**

Suivi de l'activité de la Bagagerie du 142 rue Oberkampf :

La commission propose au conseil de quartier d'apporter son soutien au projet d'extension de la Bagagerie de l'association Onze Mille Potes. Ce projet permettra d'améliorer le local en termes

d'accueil des utilisateurs et de nombre de casiers. Les difficultés principales sont l'exiguïté des locaux, l'absence de séparation entre les casiers et les douches et l'absence d'un accès autonome aux locaux. La disposition du lieu constitue une question urgente. Les pistes explorées sont le déménagement de la Bagagerie ou bien son réaménagement.

➔ **Le vœu est adopté à l'unanimité.**

Il est précisé que Dominique VERSINI, adjointe à la Maire de Paris, visitera le 30 avril prochain les locaux de la Bagagerie. Ce signal est positif.

Projet de repas solidaire :

Deux fois par an, un repas est proposé aux personnes exclues sans abri ou en grande difficulté à la MJC Mercoeur. Celui-ci est préparé par tous les participants. Le prochain déjeuner aura lieu le samedi 27 juin à la MJC Paris-Mercoeur. Cela correspond à la fête de fin d'année de l'établissement.

Autres actions :

- Est prévu de relancer la commission interquartier Solidarité-Exclusion (Solex).
- Un projet de vœu de réouverture d'une antenne de police de proximité est proposé à l'assistance. L'éloignement des antennes (dans le 10^e et dans le 20^e) est une vraie difficulté pour les personnes exclues ou pour les personnes ayant du mal pour se déplacer. Il est demandé à la mairie du 11^e arrondissement si un projet de réouverture est prévue ou bien un projet alternatif associatif : le vœu est adopté.

📁 **Commission « culture »**

Projets en cours :

Jeu de piste : il s'agit de la 3^e édition, les deux précédentes avaient connu un vrai succès. Ce jeu propose 3 itinéraires d'1h30-2h pour découvrir le quartier.

Suivi de l'appel à projet du 14 avenue Parmentier : la commission fait part de son scepticisme sur la formulation « de cinéma populaire » utilisée dans l'appel à projet et partage ses craintes que le bâtiment soit vendu et sorte du patrimoine public. Il est rappelé que les habitants avaient exprimé leur souhait que soit construit un cinéma de quartier.

Martine Debieuvre précise qu'un cinéma municipal n'existe que dans les villes qui ne possèdent pas de cinéma. Le 11^e manque d'un tel équipement. Les programmations de films proposés par les cinémas alentours (mk2 nation, Bastille...) ne sont pas toujours satisfaisantes. Les porteurs de projet candidat ont des profils divers : acteurs privés, de province... La Ville est en train de réceptionner les dossiers. Les arrondissements ne sont pas consultés sur la sélection.

Il est proposé qu'un point soit fait sur le sujet à la prochaine plénière. La mairie n'a pas encore de précision sur le montage juridique du statut du bâtiment.

✎ **Commission « espaces verts »**

Synthèse des actions mises en place :

- Travail d'inventaire de points de végétalisations dans le cadre de l'appel à projet « Du vert près de chez moi » : 4 projets ont été proposés.
- Proposition de projets au budget participatif 2015 :
 - Végétalisation de la rue Duranti par pose de jardinières et de bacs à fleurs.
 - Création de jardin dans le square Marcel Rajman après le déplacement de l'espace canin. Cet espace pourrait devenir un jardin partagé. Son futur réaménagement doit préserver sa mission de passage (foyer 3^e âge, accès square de la Roquette...) Une inspiration peut-être cherchée du côté du square Damian.
 - Création d'un parcours de santé sur les boulevards des fermiers généraux. Ce projet est commun aux commissions urbanisme et espaces verts
- Entretien de parcelles du jardin partagé dans le square Olga Bancic : projet interquartier avec la commission « espace vert » du conseil de quartier Bastille / Popincourt. Entretenu initialement par une association, et suite à son déménagement, un groupe d'habitant s'est mobilisé pour maintenir l'entretien de cet espace.
- Proposition de dépenses d'investissement : L'équipe enseignante de l'école de la rue saint Maur souhaiterait reprendre l'activité de jardinage et de compostage. Le directeur de l'établissement relaie une demande d'achat de filet de ballon pour protéger cet espace végétal. Il est ainsi proposé une demande de financement d'un filet à ballon de 200€. Le projet est validé par les participants.

✎ **Commission « urbanisme, habitat, médiation, transport »**

Proposition de projets au budget participatif 2015 :

Le projet de parcours de santé s'inspire du projet de parcours sportif sur le boulevard de Charonne proposé par le conseil de quartier Nation / Alexandre Dumas. Il s'agit de mettre un revêtement particulier pour la course et la marche ainsi que des agrès etc.

Participé à la réflexion sur le partage de l'espace public (code de la rue)

La commission a la volonté de suivre plusieurs sujets :

- TEP Ménilmontant
- 14 av Parmentier
- Percement du passage Godefroy Cavaignac – Richard Lenoir

5 / Annexes

LOGEMENTS, GYMNASÉ-TEP-JARDIN, PRE



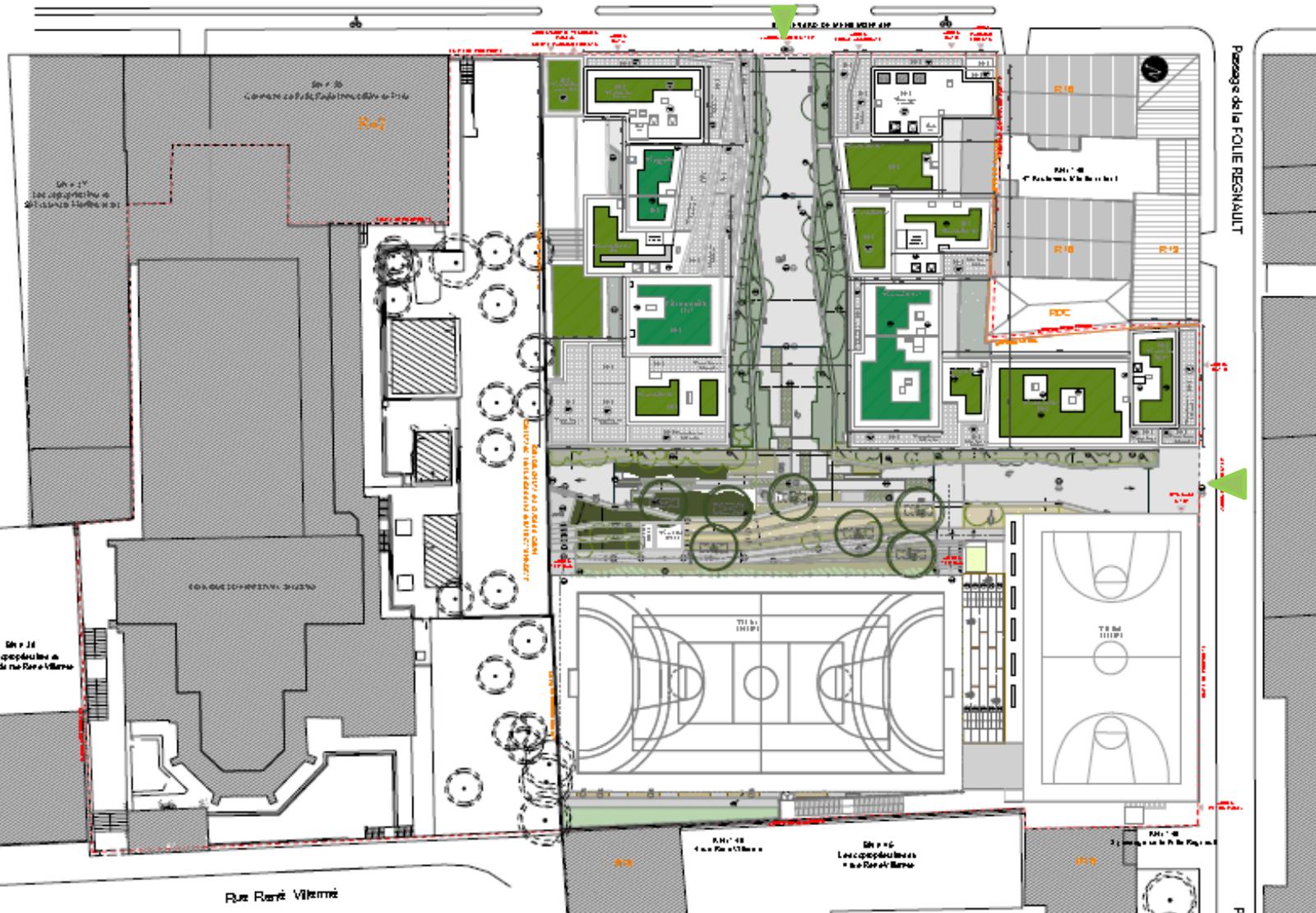
Plan masse -TEP Ménilmontant

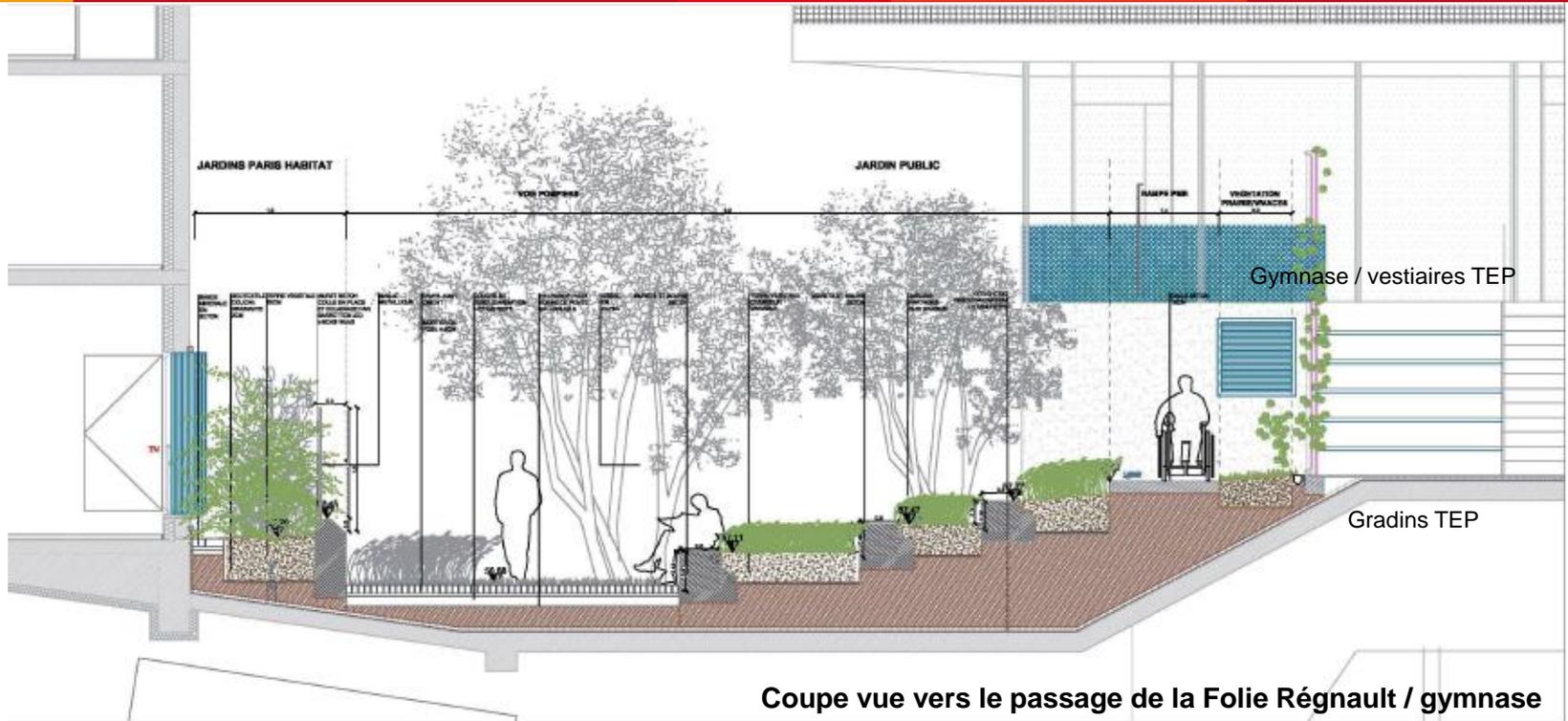
Boulevard de MENILMONTANT

Boulevard de MENILMONTANT

Boulevard de MENILMONTANT

Boulevard de MENILMONTANT





Un sol pavé conduit au jardin central dont la végétalisation est favorisée par la présence de pleine terre. Essences de plantes de lisières côté ombre et de prairies + vivaces côté Sud et de cépées à petit développement.

Des jardins (Paris habitat) accolés aux bâtiments sous forme de grandes jardinières agrémentées de garde-corps en maille métallique sur muret, constituent un écran végétal (lisière arbustive), garantissant l'intimité des logements à RDC et l'effet de jardin habité en cœur d'îlot.

La différence de niveau induite par le PRE est prétexte à la création de jardins en gradins et en talus plantés. Les TEP seront clos par des pare-ballons, certains couverts de plantes grimpantes.

Les 2 artères sont aménagées de manière à recevoir la voie pompiers (traitement en terre-pierre enherbé et pavés).

Coupes -TEP Ménilmontant



Planning

Démarrage des études: janvier 2014
Dépôt du PC: 3^{ème} trim 2014
Démarrage Travaux: 1^{ème} trim 2016
Livraison: 1^{ème} trim 2018



Coupe passage de la Folie Régnault / gymnase



Coupe Intérieure du jardin/logements/TEP



Les toitures jardins

Les Cépées (*terre-pierre enherbé et gradins*)

Les jardins d'ombre (*jardinières PH/halls logements*)



Lisières nourricières TEP
(*baies/fruits rouges*)

Les jardins de lisières (*bordure jardin PH/rues pavées*)

Les gradins végétalisés



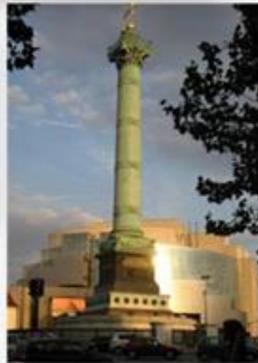




1. Vue depuis le passage de la Folie-Régault vers l'avenue de Ménilmontant
2. Vue depuis le passage de la Folie-Régault vers l'avenue de la Folie-Régault



REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015



LA
CONCERTATION

Conseil de Quartier- Léon BLUM / Folie Régnauld
Jeudi 16 avril 2015



Le plan de propreté : Définition

C'est l'établissement conjoint d'un plan d'action définissant en cohérence avec les moyens humains et matériels disponibles :

- Les fréquences et les modalités de nettoyage des rues de l'arrondissement,
- Les thématiques des actions de sensibilisation,
- Les thématiques prioritaires de verbalisation,
- La planification d'un programme de résorption des points noirs,





Le plan de propreté : Moyens

Moyens humains

- Environ 300 personnes dont 255 Personnels éboueurs (6 femmes)

Moyens matériels

- 7 petites laveuses et 5 petites aspiratrices (dont 2 électriques)
- 10 véhicules de collectes d'objets encombrant de type jumper ou porteur
- Environs 60 services par semaine de véhicules de nettoyage de type poids lourd.



Les horaires

- Équipes matins : 6 H 00 – 13 H 30
- Équipes après-midi : 12 H 30 – 20 H 00



Méthodologie de la concertation :

- **Réunion publique** de présentation du dispositif le 16 décembre 2014
- **Petit déjeuner en atelier** le 19 janvier 2015 :
 - Présentation des équipes de propreté aux habitants et représentants des conseils de quartier.
 - Distribution des cartes « Points noirs de propreté » et des cartes « Objectifs » du plan de propreté 2011 aux représentants des conseils de quartier.
 - Visite de terrain avec les équipes.





Méthodologie de la concertation (suite) :

- **Travail autonome** et parallèle des conseils de quartier, des services techniques et de la mairie locale sur l'actualisation ;

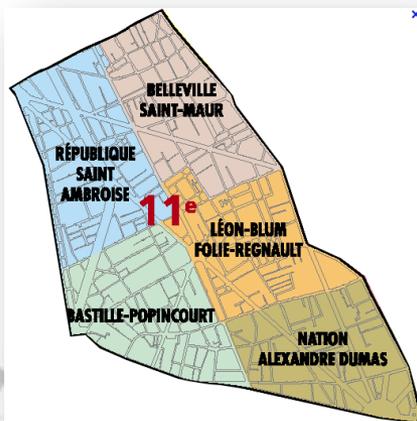
- des cartes « points noirs » de propreté
- des souhaits d'objectifs de fréquence de balayage
- des souhaits d'objectifs de fréquence de lavage

- **Réunion d'échange et de travail** sur les propositions d'évolutions des conseils de quartier, des services techniques et de la mairie du 11^e (4 février 2015) .

- Synthèse des discussions et élaboration du plan de propreté 2015



Ces réunions ont permis un échange sur 3 thématiques :



I. Cartographie points noirs



II. Fréquences de balayage



III. Fréquences de lavage

Objectif

Élaboration commune de l'évolution du plan de propreté 2011 en plan de propreté 2015

Cartographie points noirs

Établissement d'un diagnostic commun avec la population sur les points noirs de propreté recensés sur l'arrondissement.

Résorption de 2 points noirs par an par quartier



- Points Dépôts Vrac OM
- Points Noirs Dépôts Vrac OM proposés



- Points Dépôts Objets Encombrants (OE)
- Points Noirs Dépôts OE proposés



Définition des objectifs de fréquences de balayage et de lavage des voies

Établissement avec la population d'un nouvel objectif de fréquences hebdomadaires à atteindre pour les prestations de balayage et de lavage.

Ce nouvel objectif fixé atelier par atelier est basé sur :

- Les objectifs de fréquences hebdomadaires du plan de propreté 2011
- Les résultats de balayage et de lavage hebdomadaires moyens 2014
- Les résultats de balayage et de lavage hebdomadaires moyens établis sur les 4 dernières années
- Les moyens humains et matériels du service de propreté
- Les contributions et échanges avec les commissions propreté des conseils de quartier et les habitants.

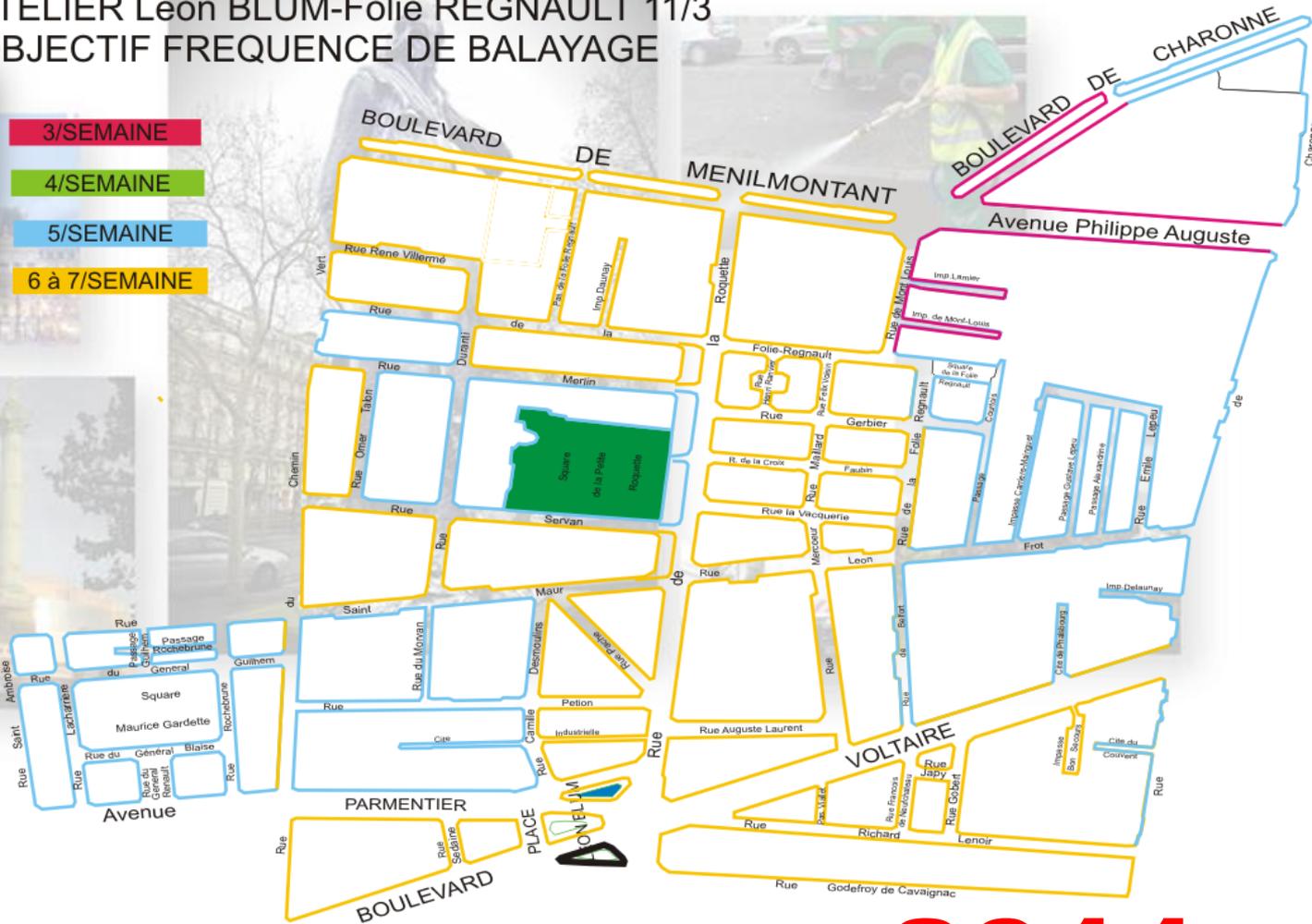
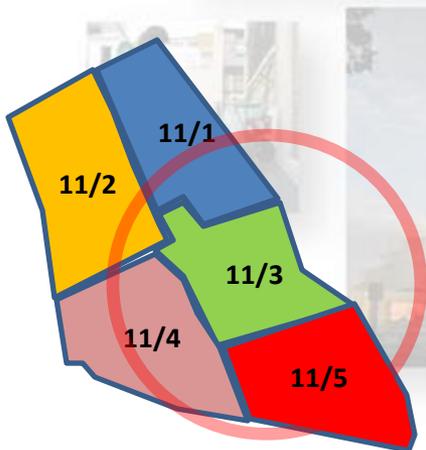


Objectif de balayage des voies

ATELIER Léon BLUM-Folie REGNAULT 11/3
OBJECTIF FREQUENCE DE BALAYAGE



- 3/SEMAINE
- 4/SEMAINE
- 5/SEMAINE
- 6 à 7/SEMAINE



2011



Définition des objectifs de fréquences hebdomadaires :

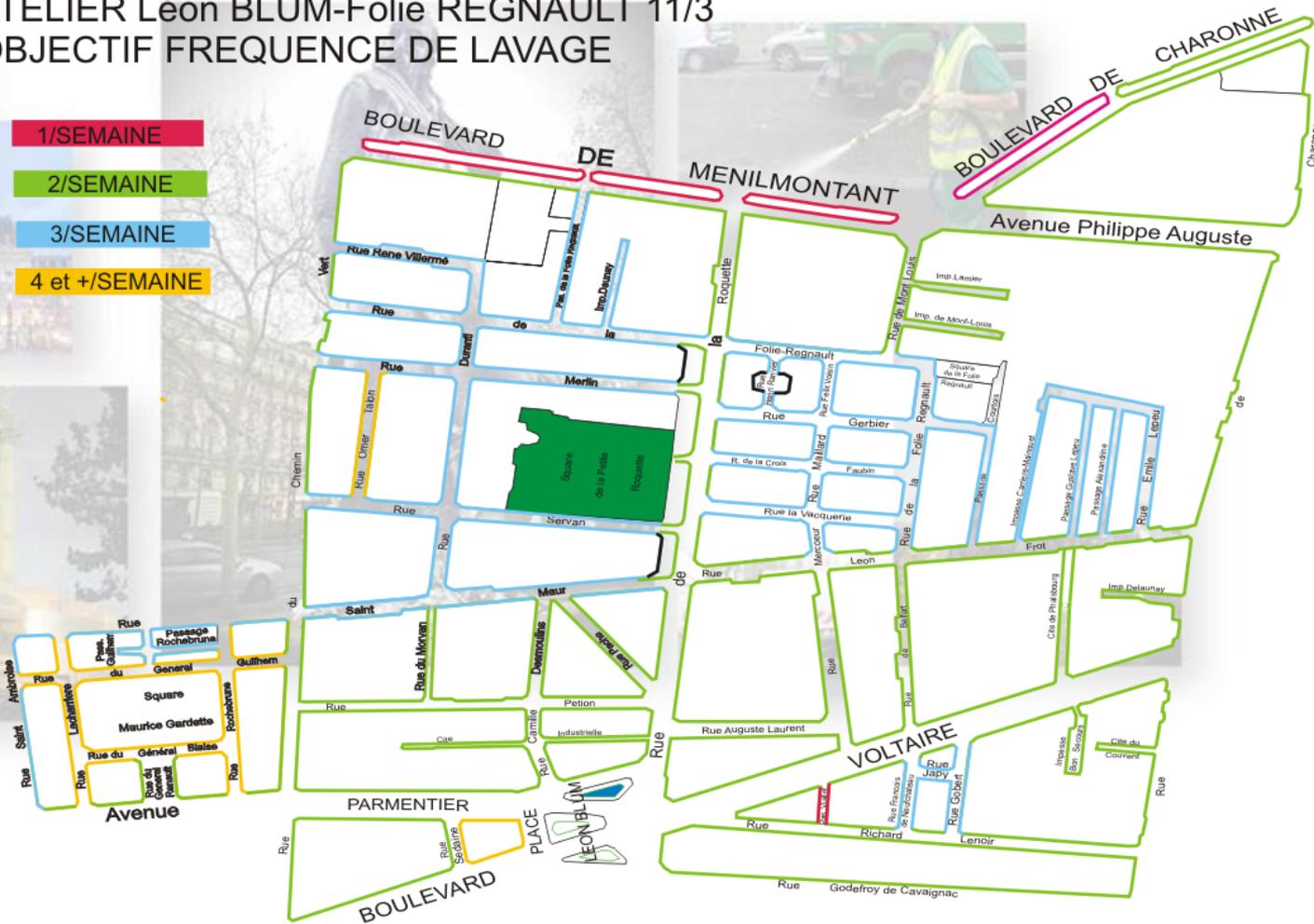
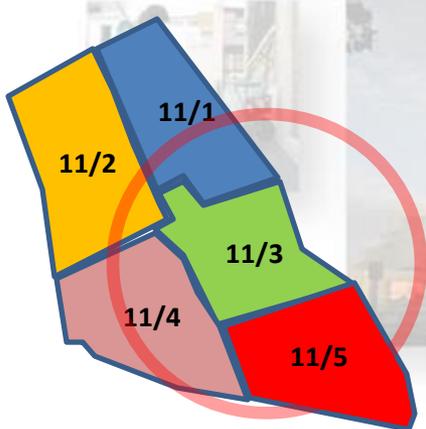
Objectif de lavage des voies



ATELIER Léon BLUM-Folie REGNAULT 11/3
OBJECTIF FREQUENCE DE LAVAGE



- 1/SEMAINE
- 2/SEMAINE
- 3/SEMAINE
- 4 et +/SEMAINE



2011



Définition des objectifs de fréquences hebdomadaires :

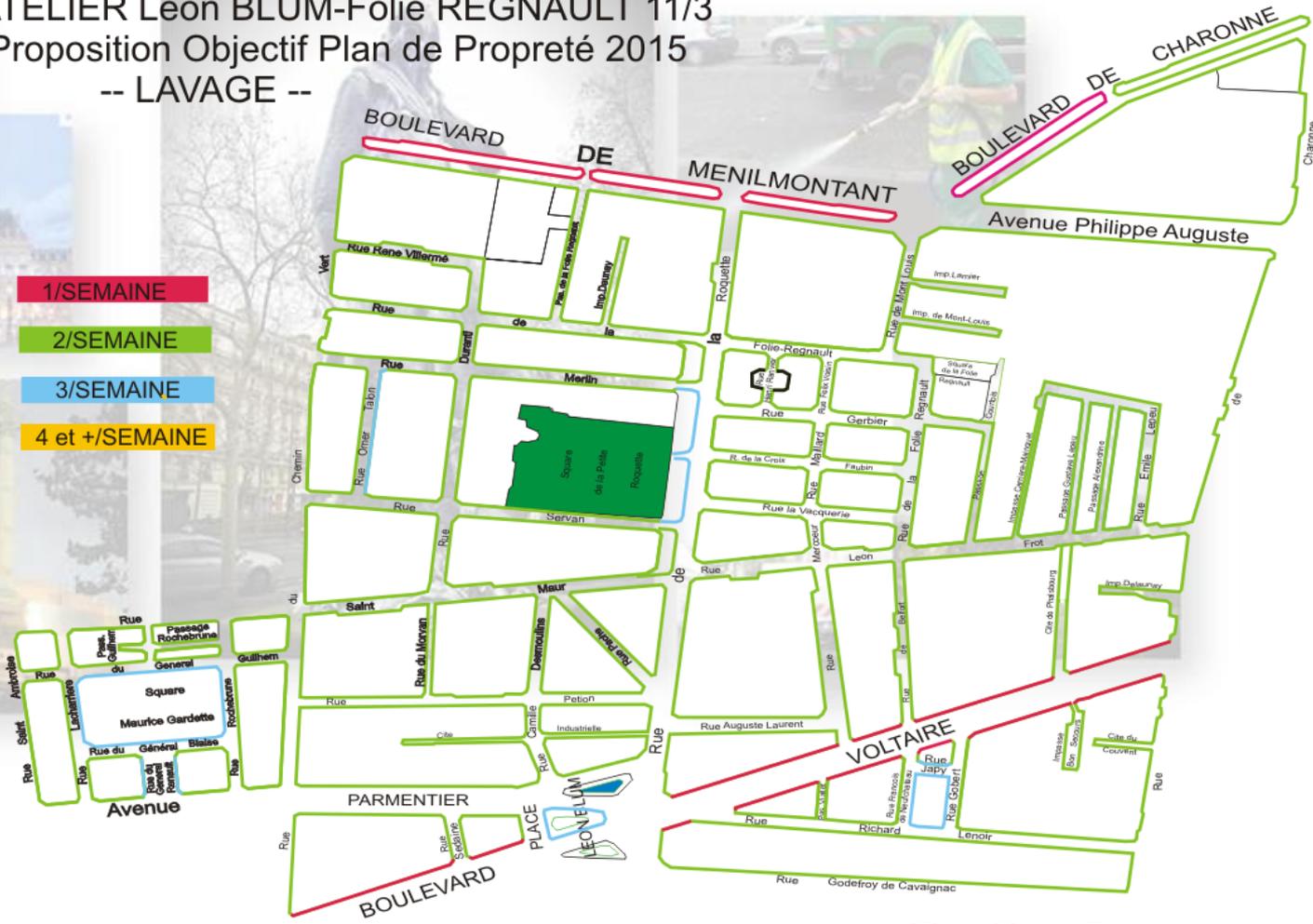
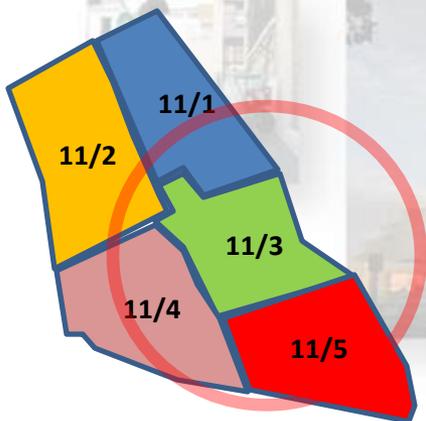
Objectif de lavage des voies



ATELIER Léon BLUM-Folie REGNAULT 11/3
Proposition Objectif Plan de Propreté 2015
-- LAVAGE --



- 1/SEMAINE
- 2/SEMAINE
- 3/SEMAINE
- 4 et +/SEMAINE



2015

Planning prévisionnel de la mise en œuvre du plan de propreté :

Balayage :

- Mise en œuvre des nouveaux objectifs avant l'été 2015

Lavage :

- Mars 2015 : Élaboration des nouveaux itinéraires de lavage
- **Avril 2015 : Mise en test et ajustement des plans de lavage**
- Mai/juin 2015 : Validation définitive des nouveaux itinéraires de lavage

Plan de propreté 2015 :

- **Avril 2015 : Présentation en réunions plénières des conseils de quartier.**
- Juin 2015 : Présentation en conseil d'arrondissement

Prévention et communication :

- **Avril à décembre 2015 : Mise en œuvre de diverses actions de communication et de prévention**

Prévention / Sensibilisation/ Communication

Opérations Propreté :

Augmentation du nombre d'opérations de propreté sur l'arrondissement à 10 par an : 2 par conseil de quartier



Opérations de communication scolaire :



Communication de rue et actions de verbalisations ciblées :





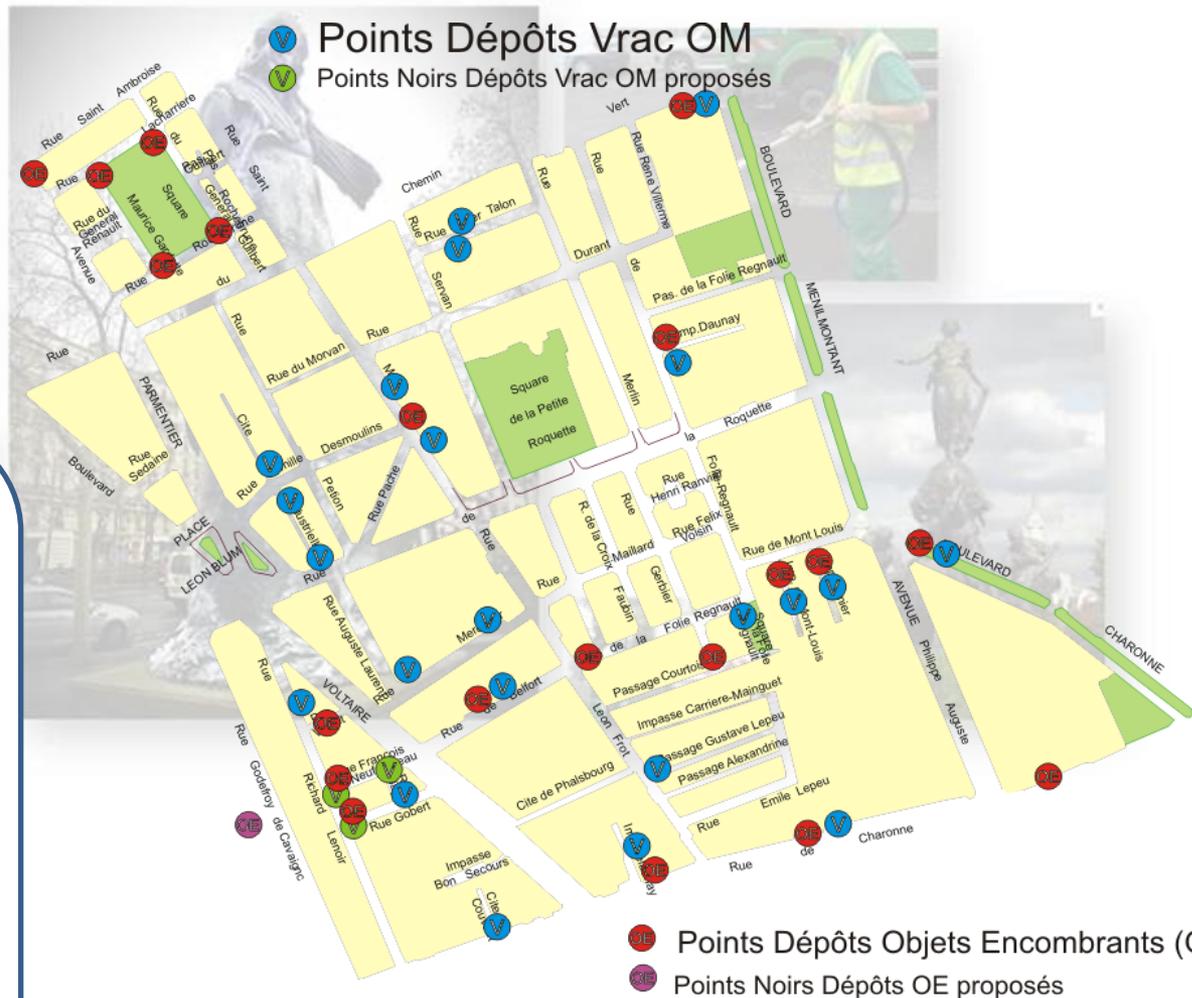
Merci de votre écoute



REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015



I. Cartographie points noirs

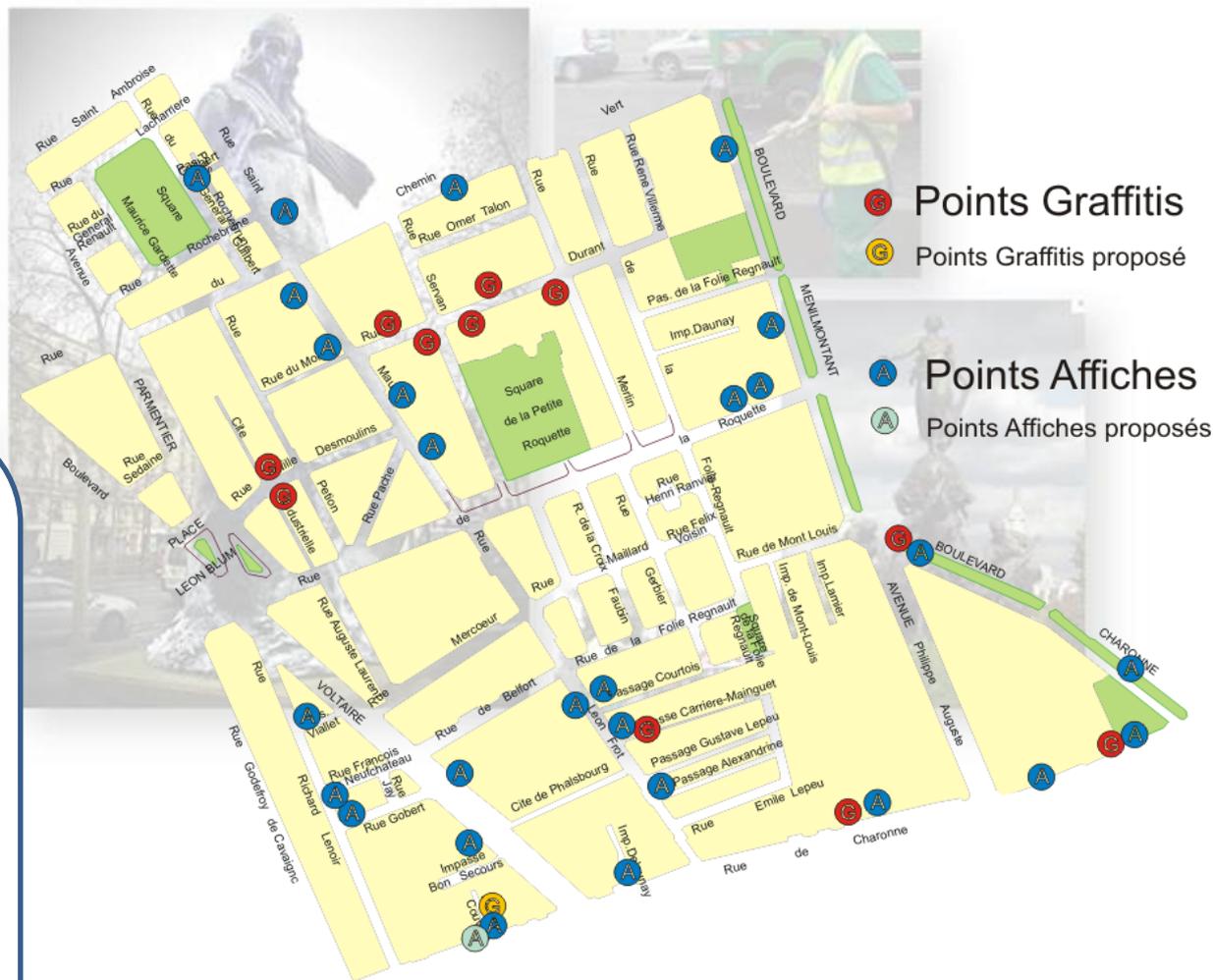


I. Cartographie points noirs





I. Cartographie points noirs





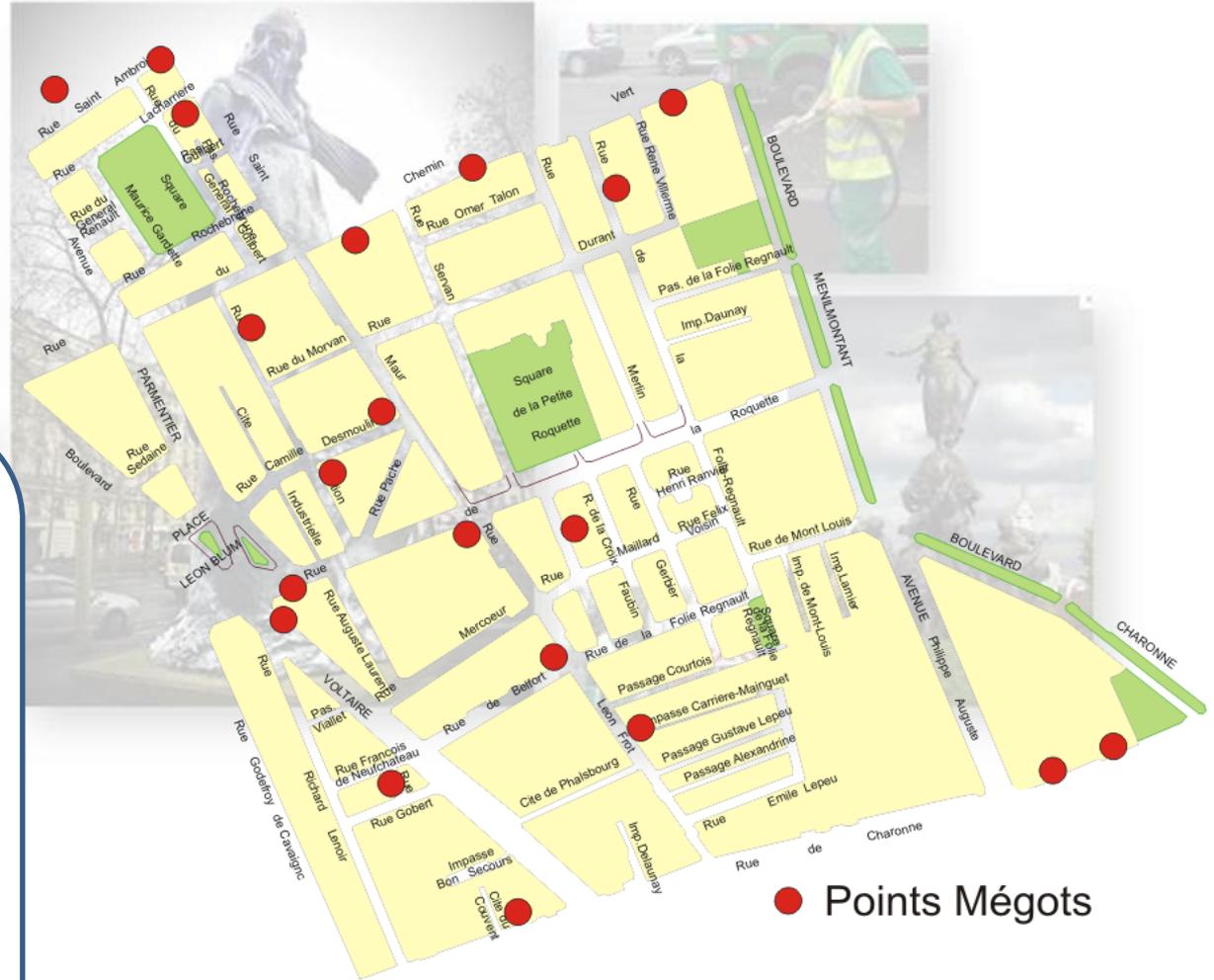
I. Cartographie points noirs



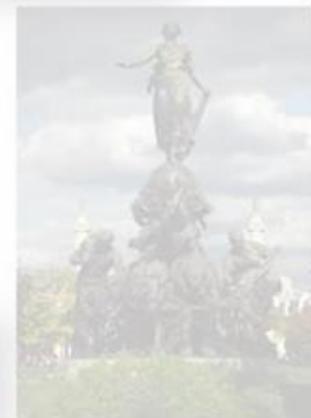
- Points Noirs Déjections Canine
- Points Noirs Déjections Canine proposés



I. Cartographie points noirs



● Points Mégots



LA
CONCERTATION

REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015